



S.O.S. Collégiale Sainte-Croix

Bulletin d'information trimestriel 2/2001

1^{ère} année – Avril - Mai - Juin – Numéro 2

Siège social : cloître Sainte-Croix, 17, B4000 Liège – Tél. / Fax : 04 362 1713

<http://www.multimania.com/muller/sc> – Courriel : muller@multimania.com

Cotisation : 200 BEF minimum à verser au compte 552-2925000-13

Éditeur responsable : Fabrice MULLER

Concerts d'orgues

Pour la troisième année consécutive, l'asbl organise un festival de concerts d'orgues pendant l'été. L'orgue du facteur Clérinx (1861) est maintenant entièrement remis en état grâce aux subsides versés sur le compte de projet ouvert en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin. Après les travaux effectués en 1999 sur le clavier du grand orgue, la manufacture Thomas a réalisé cette année la réfection du pédalier et du clavier du positif.

L'orgue dispose de deux claviers et totalise trente et un registres dont cinq pour le pédalier. Ce dernier comprenait vingt-sept notes à l'origine, mais il fut agrandi à trente notes probablement en 1955. La composition permet le plein-jeu avec le 16', ainsi que le grand-jeu avec trompettes, cornets et clairs. Deux jeux de sexquinte originaux de deux rangs (jeu inexistant en région liégeoise) enrichissent judicieusement la palette sonore. À la période romantique, le caractère classique existait toujours chez Clérinx et se retrouve avec les jeux de cornet aux deux claviers – permettant les dialogues – ainsi que le cromorne – malheureusement remplacé par une cymbale en 1955 par Kühn – et la voix humaine d'origine.

Programme :

- Dimanche 1^{er} juillet à 16 h. :

Jean-Michel ALLEPAERTS dans des oeuvres de Couperin, Jongen et Barras.

- Dimanche 15 juillet à 16 h. :

Claire MEYER dans des œuvres de C.-Ph.-E. Bach, Telemann.

- Dimanche 5 août à 16 h. :

Geneviève CHAPELIER (orgue) et Xavier CHAPELIER (flûte) dans des œuvres de Ropatz, Guilmant, Telemann, Haendel.

- Dimanche 19 août à 16 h. :

Jean-Luc TELLIN (orgue), Nancy VERLEGEN (chant) et Céline LAMBEAU (alto) dans des œuvres de J.S. Bach, Pachelbel, Praetorius.

- Dimanche 9 septembre à 18 h. :

Patrick WILWERTH (orgue) et Armand RAHIER (hautbois) dans des œuvres de Bach, Krebs, Buxtehude, Wilwerth.

Le projet inédit des peintures murales du chœur de l'église Sainte-Croix

Le 5 janvier 1862 est arrêtée et signée la convention entre Jules HELBIG (1821-1906) et le Conseil de Fabrique de l'église Sainte-Croix portant sur la réalisation des peintures murales qui ornent aujourd'hui encore le chœur oriental. Son texte est conservé aux archives de la cure. HELBIG s'engage à peindre « dans l'arcature qui règne autour de l'église » seize figures représentant, entourant le Christ et la Vierge en position axiale, saint Jean-Baptiste, saint Paul et les douze apôtres. Dans la partie inférieure du champ, sous la figure en pied, sera représentée une scène de la vie ou de la légende du saint personnage, scène si possible en rapport avec l'histoire de la Croix. Quatre saints en grisailles occuperont la partie pleine des demi-fenêtres proches du transept. Pour la réalisation des peintures décoratives, HELBIG s'adjoindra la collaboration d'Édouard VAN MARCKE (1815-1884) avec qui il avait travaillé à l'église Notre-Dame de Saint-Trond. Ce projet avait déjà été présenté par HELBIG au curé de Sainte-Croix dans une lettre du 13 août 1860.

Le dessin aquarellé accompagnant la convention de 1862 a été heureusement préservé et je remercie M. l'abbé Jean CROCHET d'avoir attiré mon attention sur ce précieux document.



De belles dimensions (77 x 66 cm), réalisé à la plume, au crayon et à l'aquarelle, ce dessin préparatoire ne représente qu'un demi-chœur, en l'occurrence la partie nord (le côté de l'Évangile, comme on disait autrefois). Considéré dans sa globalité, il est conforme à la décoration effectivement réalisée dont il rend bien l'impression générale. Toutefois, un examen plus attentif fait voir des différences notables d'avec l'œuvre achevée. Saint Georges et sainte Hélène occupent certes l'espace sous les demi-fenêtres ; mais sur le mur, la couleur égaie l'austère grisaille du projet, les figures ont été interverties et leur cadre architectural complètement transformé. La théorie des apôtres et des saints courant dans la partie basse sous les fenêtres ne correspond pas, dans sa distribution, à ce qui fut effectivement peint. Ainsi, c'est saint Thaddée qui, sur le projet, ouvre la marche alors que la première figure en place est celle de saint Jean-Baptiste ; Thaddée est suivi de Barthélemy, Thomas, Philippe, Simon et Jean. Les figures, debout sur un sol rabattu, se détachent sur un fond réticulé dont l'or est évoqué par une teinte olivâtre. Le cadre architectural des scènes à personnages sous les figures isolées est lui aussi différent de l'œuvre achevée. HELBIG a adopté cette partition du champ à peindre afin de ne pas devoir allonger anormalement les figures, compte tenu de la hauteur de la surface à décorer. Enfin, exception faite des chambranles, colonnettes et moulurations à décor fleurdelisé, la partie décorative du projet, que HELBIG dit empruntée à l'époque de la construction de Sainte-Croix, s'est trouvée changée en cours

d'exécution. Ce dessin doit donc être considéré plutôt comme un échantillon et non comme un patron contraignant.

Cet ensemble important, peint à l'encaustique, fut exécuté en 1862-1863, le terme ultime pour la complétion ayant été fixé au 1^{er} août 1863. Œuvre d'une des figures majeures de l'historicisme en Belgique, ce décor trouve son origine et sa légitimation dans la découverte en 1840 de vestiges de peintures murales anciennes dans une des chapelles latérales. La mise au jour, par la même occasion, des parties sculptées initia l'enlèvement des stucs appliqués au 18^e siècle. Ce fut le début d'une vaste campagne de « restauration ». La restitution d'un décor peint vint tôt sur le tapis mais on jugea prudent, au prix de diverses péripéties, d'attendre que les travaux de réfection soient suffisamment avancés pour se lancer dans la réalisation d'une décoration d'envergure. C'est ce travail que l'outrage des ans n'a pas trop affecté que l'on peut encore admirer.

Philippe JORIS

Appel aux bénévoles

Les membres qui souhaitent un engagement plus concret dans l'action de l'asbl sont les bienvenus et peuvent envoyer leur candidature à l'adresse de l'asbl. Nous pourrions ainsi constituer une équipe indispensable qui prendra part aux multiples activités que nous organisons. Les tâches sont diverses et ouvertes à tous. Il est évident que les personnes qui auront montré un engagement concret et dynamique seront invitées à rejoindre le conseil d'administration lors de l'assemblée générale de 2002. D'avance merci pour votre précieuse collaboration.

Cotisations 2001

Afin de recevoir les prochains numéros de ce bulletin d'information et être ainsi informés des activités et avancées de l'asbl, nous vous invitons dès à présent à verser votre cotisation pour l'année 2001. La cotisation est à verser au compte 552-2925000-13 de *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix* avec la mention « Cotisation 2001 ».

Montants des cotisations :

Cotisation minimale : 200 BEF ou 4,96 € ;
Membre de soutien : 500 BEF ou 12,40 € ;
Membre protecteur : 1000 BEF ou 24,80 €